

## COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE/MONTSOURIS LUNDI 3 FÉVRIER 2025

### • **Projet Participatif**

Il vous a été proposé de répondre à un appel à projet citoyen, le dépouillement et l'analyse des propositions vont avoir lieu afin de déterminer les plus pertinents et novateurs. Un budget est dédié à la réalisation de ces projets. Nous vous communiquerons lors de notre prochaine réunion les bonnes idées proposées.

### • **Informations en partage**

Vous nous avez signalé un défaut de réception du magazine de la ville.

La gestion des négociations sur le mouvement social du réseau de bus n'est toujours pas résolue. Depuis janvier, les trajets principaux ont été privilégiés pour favoriser les scolaires. Cependant, vous nous signalez des horaires incohérents avec ceux du lycée, par exemple. Nous espérons tous que la médiatrice arrive à ramener une normalité du trafic pour le confort des usagers.

Nous vous rappelons la gratuité du parking Indigo de la gare en semaine, hors vacances scolaires, de 7h à 21h, obtenue par M. le Maire et Camille Vaur, adjointe aux mobilités et au commerce.

Concernant le remboursement des pass Navigo mensuels ou annuels, la Région Île-de-France ouvrira la plateforme dédiée sur son site, à partir du 27 février. Un formulaire de remboursement sera à renseigner.

Par ailleurs, depuis janvier vous pouvez profiter d'une uniformisation du tarif du RER à 2€50 pour 1h30 de parcours.

La campagne de recensement initiée par l'INSEE va se terminer. Les agents recenseurs vous présentent leur justificatif lors de la démarche. Pour ceux ayant été sondés, vous avez trouvé certaines questions intrusives sur votre vie personnelle.

Les perturbations liées aux travaux de la prolongation du tram 13 situés entre les 2 ponts dénommés "saut-de-mouton": les passages des camions lors des pluies importantes, ont charrié sur la chaussée des gravats provoquant des rétentions d'eau importantes. La pompe de relevage s'est mise en défaut ce qui nous a obligés à barrer la route. Nous sommes, à cet endroit, sur le territoire de St Germain-en-Laye et de l'ONF.

Nos services sont en lien direct avec les gestionnaires du chantier, des mesures drastiques ont été prises pour éviter ces désagréments et ce, à leur totale charge.

Les panneaux d'informations municipales ont été renouvelés. L'un se trouve sur la place du Marché et l'autre à la gare. La lecture semble plus facile.

### • **Parole aux Habitants**

Nous avons échangé lors des informations mises en partage.

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



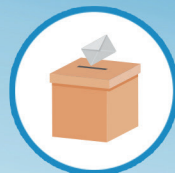
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

› Rue des Tourelles : vous avez constaté l'implantation du poteau d'alimentation électrique du futur chantier de la rue de St-Germain sur votre terrain. Vous avez donc demandé qu'il soit déplacé sur le domaine public.

› Rue Deschamps-Guérin : pourquoi les sigles vélos ne sont mis que d'un côté de la chaussée ? Nous avons évoqué une étude d'aménagement de cette rue et du parking de la mairie à laquelle vous serez conviés.

› Vous avez remarqué que depuis le déménagement du CTM, le stationnement est plus facile.

› Le marquage sur le bas de la rue du Chêne-Feuillu est prévu, il viendra compléter l'aménagement qui a été fait ainsi que celui à de l'entrée de la rue Paul-Vaillant-Couturier.

› Vous avez constaté la rénovation du square des Marais avec les jeux d'enfants installés, il faudra veiller à leur entretien ainsi qu'à celui des végétaux.

› Parc Millet : Le bâtiment accueille un abri pour l'association de pétanque. Il n'est pas prévu de rénovation de ses toilettes. Le coût d'entretien est trop important et les incivilités trop nombreuses, malheureusement.

› Les mégots sur le trottoir du café à l'angle de la rue de St-Germain sont toujours en excès. Camille Vaur fait le point sur le projet de cendriers urbains en partenariat avec la GPSEO.

› Une mise en demeure de réfection pour une gouttière non-raccordée a été faite, rue de St-Germain. Les passants sont mouillés et le trottoir se dégrade.

› A-t-on des informations sur les travaux du parking des étangs du Cora ? On essaiera d'obtenir des informations d'ici peu.

› Vous demandez un élagage sur les buissons proches de la maison forestière av. de Conflans.

#### • Les Olympiades Achéroises

Une nouvelle thématique vous est proposée, qui viendra en appui de la Journée du Patrimoine. Nos rues, nos monuments, nos quartiers, portent des noms emblématiques. Nous organiserons une course d'orientation par équipe de tout âge, en défi, récompensée, et qui, par des énigmes à dénouer, nous feront découvrir la ville. Un moment de convivialité auquel vous pouvez vous inscrire !

#### • Les visites

› Les centres de tri Azalys et Cyrène nous recevront le SAMEDI 8 MARS à partir de 9h. Réponses par mail pour vous inscrire.

› La CAAPY, une cinquantaine de voitures de collection à découvrir, réunies dans un hall de l'usine Peugeot.

› La distillerie artisanale du Noyau de Poissy.

#### Nouveautés :

› Les Établissements Neau qui font la salaison du saumon fumé.

› Le Château de La Muette situé entre Achères et Maisons Lafitte dont la rénovation est terminée, s'ouvre au public.

Les listes sont ouvertes pour vous y inscrire par retour de mail, Merci.

Notre prochaine réunion se déroulera le Lundi 7 Avril à 20h

Evelyne Beaudichon  
Camille Vaur

## Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



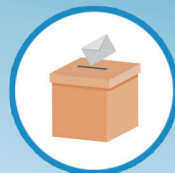
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée